

Le BAC général et technologique

en 2023/2024

PRÉSENTATION SECONDES

Le nouveau lycée, la réforme

Un projet d'orientation mieux défini:

- Temps dédié en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
- 2 professeurs principaux en terminale
- **Suppression des séries** dans la voie générale, et **rénovation des séries** dans la voie technologique.



La classe de seconde

La procédure générale

À la fin du premier semestre (juillet), chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents.

Elle sera le support des échanges entre la famille et l'établissement **au long de l'année**.

Il faut donc en prendre soin, ne pas la perdre.

Les différentes étapes

- Pour la **voie générale**, au 1^{er} semestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, **en fonction du potentiel de l'élève** et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au deuxième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

Après la seconde : voie générale ou technologique ?

➤ À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique**
(STMG à Blaise Pascal avec **3 spécialités prédéfinies**: Droit et économie / Management / Sciences de gestion et numérique)
- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe



La voie générale

Le cycle terminal se compose:

D'enseignements qui font partie du TRONC COMMUN

Enseignements communs		Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE		4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE		3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE		0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B		4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE		2 h	2 h
		16 h	15 h 30

Et à partir de 2024...

La réintroduction des **mathématiques** dans l'enseignement scientifique de première.

$$\begin{array}{l} 2\text{h} \\ \text{d'enseignement} \\ \text{scientifique} \end{array} + \begin{array}{l} 1\text{h}30 \\ \text{de mathématiques} \end{array} = \begin{array}{l} 3\text{h}30/\text{semaine} \\ \text{d'enseignement} \\ \text{scientifique} \\ \text{et mathématique} \end{array}$$

- ✓ Des mathématiques utiles pour la **vie sociale et professionnelle** (statistiques, probabilités, traitement de données, etc.).
- ✓ Une évaluation dans le cadre du **contrôle continu** pour le baccalauréat sans modification du coefficient de l'enseignement scientifique (coef. 3 en 1^{re}).
- ✓ La possibilité de poursuivre en terminale avec l'**option mathématiques complémentaires**.

Le cycle terminal ce sont aussi...

Des enseignements de spécialité

- ❑ A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent 3 enseignements de spécialité qu'ils suivront **en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- ❑ A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les 2 enseignements de spécialité qu'ils poursuivront **en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

A Blaise Pascal nous proposons les spécialités suivantes:

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales **ANGLAIS** ou **Anglais** monde contemporain
- Arts (arts plastiques)
- Numérique et sciences informatiques

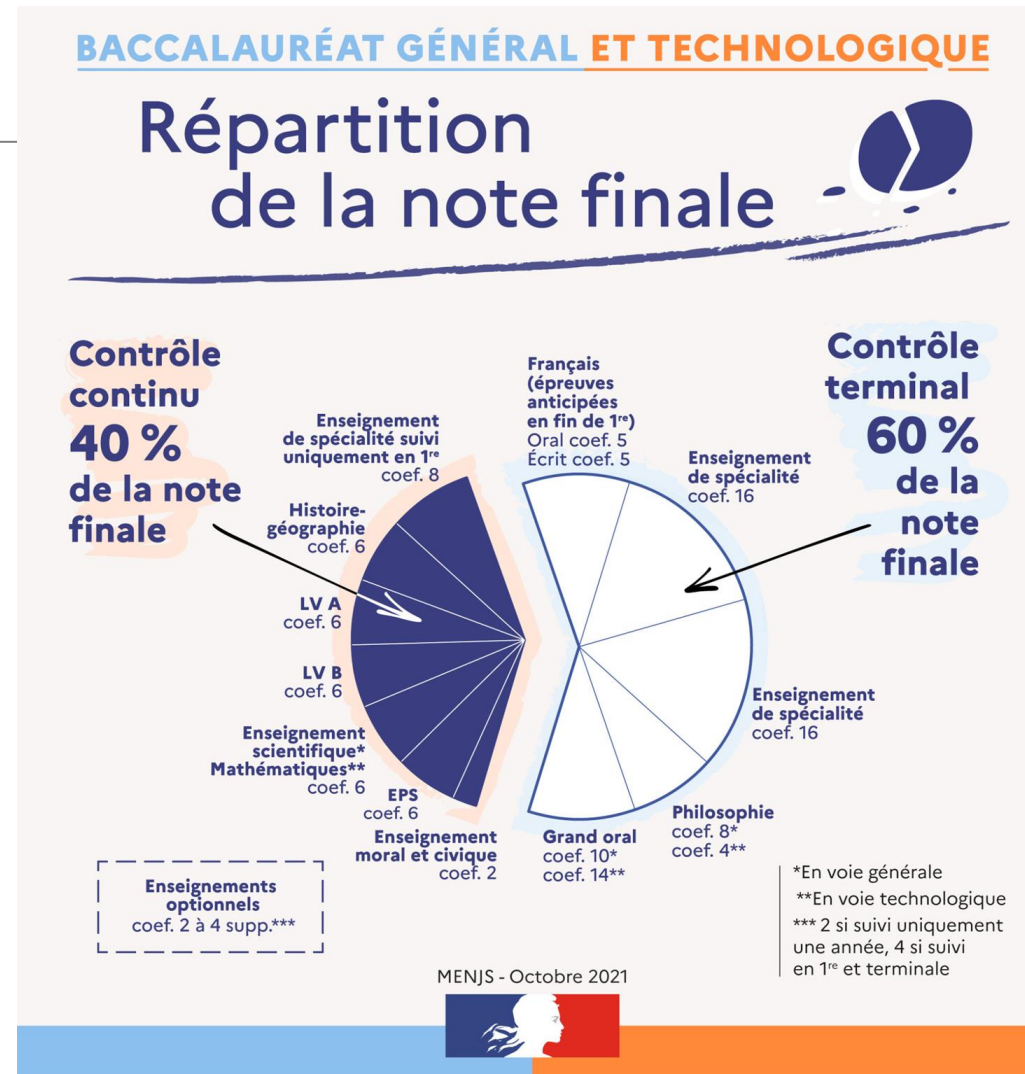
Le cycle terminal c'est la possibilité de choisir:

Des enseignements optionnels

- ❑ En **première et en terminale les élèves** de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Arts
- ❑ En **terminale**, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la **spécialité « mathématiques » en terminale**
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui **n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques »** en première/ terminale

Des modifications sont susceptibles de se produire en fonction des décisions du Ministère de l'éducation.

Modalités d'évaluation du cycle terminal à compter de la session 2023



POIDS DU CONTRÔLE CONTINU ET DES ÉPREUVES

CONTRÔLE CONTINU

	Coef.
Moyenne de l'élève en 1 ^{re} et T ^{le}	32
Moyenne la spécialité abandonnée	8

Nouvelle mention :

TB avec félicitations
du jury si ≥ 18

ÉPREUVES FINALES

		Coef.
Épreuves en 1 ^{re} (EAF)	Français écrit	5
	Français oral	5
Épreuves en T ^{le}	Philosophie	8
	Grand oral	10
	Spécialité 1	16
	Spécialité 2	16



La voie technologique

Organisation en séries

- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion (proposée au LBP)**
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Le cycle terminal se compose:

D'enseignements qui font partie du TRONC COMMUN

Toutes les séries*		Enseignements communs	
	Première	Terminale	
FRANÇAIS	3 h	-	
PHILOSOPHIE	-	2 h	
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30	
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h	
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h	
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h	
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an	
* Sauf TDM et STAV			

Le cycle terminal ce sont aussi...

Des enseignements de spécialité

- 3 enseignements de spécialité **prédéfinies** en première

3 spécialités Première

- 1) *Sciences de gestion et numérique*
- 2) *Management*
- 3) *Droit et Economie*

- 2 enseignements de spécialité **prédéfinies** en terminale

2 spécialités Terminale

- 1) *Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance; mercatique; ressources humaines et communication; système d'information et de gestion.*
- 2) *Droit et Economie*

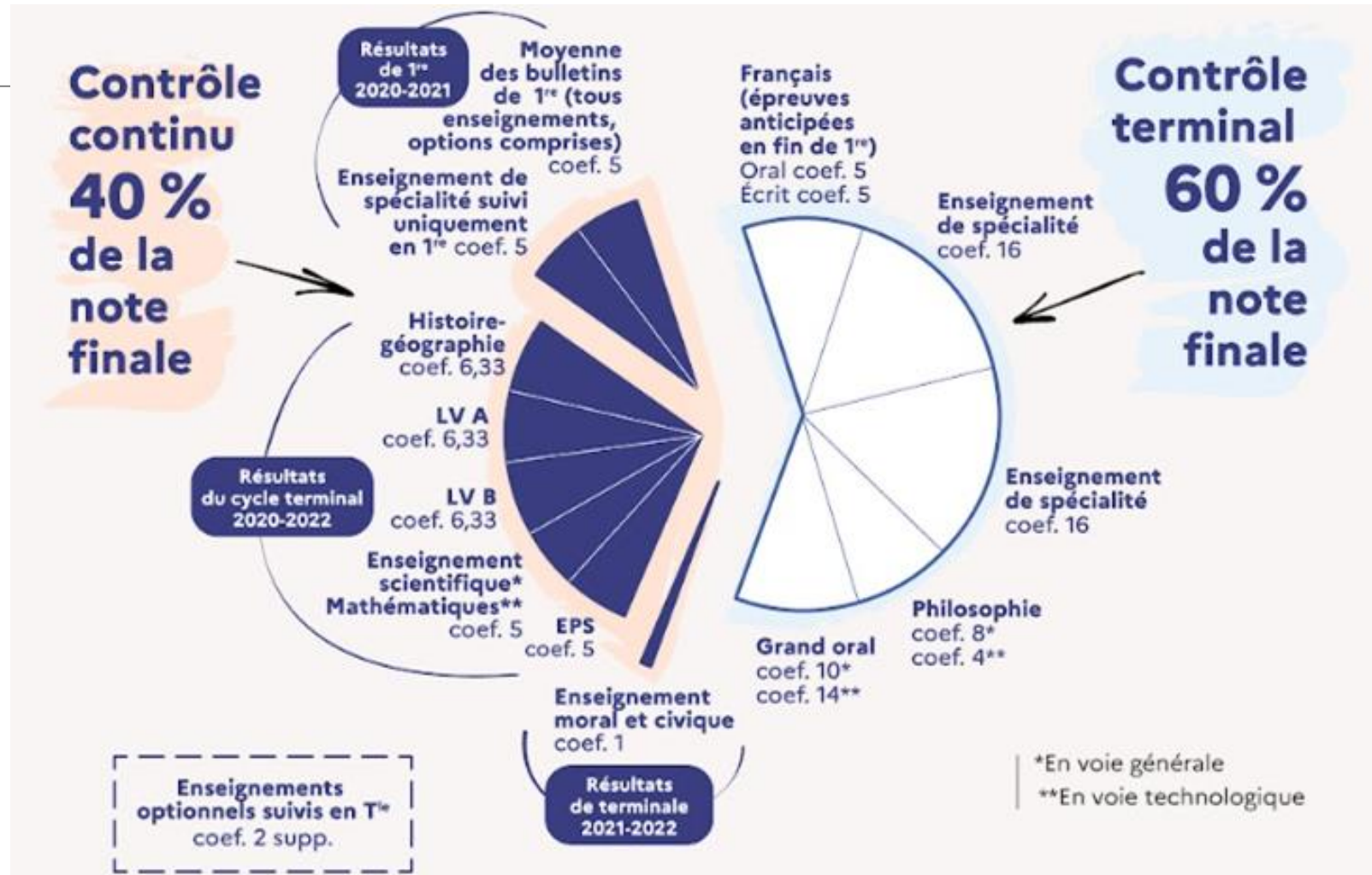
**Le cycle
terminal
c'est la
possibilité de
choisir:**

**Des
enseignements
optionnels**

 En **première et en terminale**
les élèves de la voie
technologique pourront choisir
un enseignement optionnel
parmi :

➤ Arts

Modalités d'évaluation du cycle terminal à compter de la session 2023



POIDS DU CONTRÔLE CONTINU ET DES ÉPREUVES

CONTRÔLE CONTINU

	Coef.
Moyenne de l'élève en 1 ^{re} et T ^{le}	32
Moyenne SGN	8

Nouvelle mention :

TB avec félicitations
du jury si ≥ 18

ÉPREUVES FINALES

		Coef.
Épreuves en 1 ^{re} (EAF)	Français écrit	5
	Français oral	5
Épreuves en T ^{le}	Philosophie	4
	Grand oral	14
	Droit et Economie	16
	Mana, SGN	16



Le projet d'évaluation

Qu'est-ce-que c'est?

Les principes généraux de ce projet d'évaluation correspondent à la **mise en œuvre d'une culture commune** des pratiques d'évaluation.

Ce projet vise à conforter **l'égalité** et **l'équité** de traitement des élèves au sein de l'établissement et entre établissements.

Il a vocation également à répondre à des enjeux de **transparence** et de **confiance** entre le lycée, les élèves et leurs parents.

Accessible depuis le site du lycée:
<https://blaisepascal.ddec.nc/lycee/flyer/>

Quelques principes de notre projet local

- Concerne les **enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale**
- S'inscrit dans la perspective de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur
- Établit les différents types d'évaluation (diagnostique, formatives et sommatives) en rappelant les objectifs propres à chacun
- Définit les **critères, les compétences évaluées, les modalités**
- Prévoit éventuellement les temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement et pouvant porter sur des portions importantes du programme
- Précise le **seuil minimum** en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat (convocation à une épreuve ponctuelle de remplacement)



A vos choix, prêts? Partez!